



# MAURITANIE

21 mars 2005

## NOTE SUR LES OPÉRATIONS DE LUTTE

### Financement

- La Mauritanie est concernée par 32 projets FAO, nationaux et régionaux, de lutte antiacridienne. Ces projets sont financés par la Commission Européenne, le Canada, la France, le Japon, l'Italie, le Programme de la Coopération technique de la FAO, l'Arabie Saoudite, les États-Unis d'Amérique, le Royaume Uni, les Pays-Bas, la Finlande, la Banque Africaine de Développement, la Suède, la Norvège, la Banque Islamique de Développement, l'Allemagne, l'Espagne, le Fonds International pour le Développement Agricole, la Belgique, l'Australie, l'Organisation Arabe pour le Développement et l'Agriculture et la République Tchèque.
- Les projets régionaux actuellement en cours prévoient pour la Mauritanie une allocation budgétaire de 23,1 millions \$ E.-U. A ce jour, sur ce montant, une assistance d'une valeur de 15,6 millions \$ E.-U. a été fournie pour la lutte contre le Criquet pèlerin.
- Le reliquat de l'allocation budgétaire (7,5 millions \$ E.-U.) est prévu pour les opérations de surveillance et de lutte en cours et planifiées pour la campagne anti-acridienne 2005.

### Assistance fournie par la FAO

- **Ressources humaines:** un spécialiste de l'amélioration des techniques d'épandage et des expérimentations de pesticides a été affecté (du 25 août au 10 septembre puis du 8 octobre au 27 novembre 2004) pour un total de 9 semaines et un montant de 31 930 \$ E.-U. Un consultant a visité la Mauritanie début février 2005 pour une période de cinq semaines afin d'assister le représentant de la FAO dans la gestion des projets d'urgence relatifs au Criquet pèlerin. L'allocation budgétaire pour les ressources humaines en Mauritanie est de 1 227 429 \$ E.-U.
- **Pesticides:** 7,6 millions \$ E.-U. ont été engagés pour l'achat de 1 085 050 litres de pesticides.
- **Aéronefs :** deux avions (Turbo Thrush) ont été sous contrat avec la FAO du 12 septembre au 16 octobre 2004. Deux autres avions (Turbo

Thrush), sous contrat avec la FAO, initialement localisés au Sénégal où il n'y avait plus de cibles acridiennes, ont été repositionnés en Mauritanie, du 13 novembre au 16 décembre 2004. Deux autres avions sous contrat avec la FAO (Air Tractor) sont arrivés en Mauritanie le 16 octobre 2004 et ont quitté le pays mi-janvier 2005. Deux hélicoptères, arrivés le 28 octobre, ont quitté la Mauritanie fin janvier 2005. Ces aéronefs ont effectué 1 283 heures de vol pour un montant de 5,22 millions \$ E.-U.

- **Équipement:** des véhicules pour une valeur de 429 280 \$ E.-U., de l'équipement de communication pour une valeur de 191 231 \$ E.-U. et des pulvérisateurs pour une valeur de 122 180 \$ E.-U. ont été livrés.

## Formation

### 1. Formation sur les principaux thèmes relatifs à la gestion du Criquet pèlerin

Un programme de formation en deux étapes, aux niveaux régional et national, a été validé lors de la Session extraordinaire du Comité FAO de lutte contre le Criquet pèlerin (DLCC), tenue à Rome du 29 novembre au 2 décembre 2004.

Ce programme bénéficiera aux pays dits de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), aux pays limitrophes précocement concernés par les infestations (Burkina Faso, Cap-Vert et Sénégal) et aux pays du Circuit Sud (Gambie, Guinée et Guinée Bissau) et se présente comme indiqué ci-dessous.

#### *Première étape - formation des formateurs (niveau régional)*

La formation régionale, d'une durée de 3 semaines et demie, sera organisée du 14 mars au 5 avril 2005 au centre ICRISAT (*International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics*) de Niamey, Niger. Cette formation sera dispensée par une équipe d'experts internationaux et régionaux. Un total de 21 participants assiste à la session régionale 20 venant d'Afrique de l'Ouest, et un de Djibouti. La Mauritanie sera représenté par trois stagiaires/formateurs.

Les principaux thèmes couverts au cours de cette formation régionale sont :

- la bio-écologie et la dynamique des populations de Criquet pèlerin ;
- la prospection et le traitement de l'information ;
- la lutte anti-acridienne : produits et équipements de pulvérisation ;
- l'éco-toxicité et la réduction des risques pour l'homme et l'environnement ;

- la gestion des campagnes de traitement, ainsi que les méthodes de transfert des connaissances.

Au terme de cette formation régionale, chaque stagiaire/formateur devra présenter le plan de formation qu'il mettra en œuvre de retour en Mauritanie.

### *Seconde étape - formations nationales*

De retour en Mauritanie, chacun des trois stagiaires/formateurs devra organiser trois formations nationales auxquelles participera un total de 30 stagiaires. Ces formations seront thématiques et devront être terminées avant le début théorique de la prochaine campagne estivale, soit juillet 2005. Des consultants internationaux spécialisés dans les différents domaines dispensés durant la formation régionale seront déployés, si besoin, afin de les assister, en qualité de personnes ressources.

Ces deux étapes de formation, régionale et nationale, bénéficient déjà d'un financement. D'autres formations pourraient être organisées en fonction des besoins et des fonds disponibles.

## 2. Formation sur la qualité des traitements

Une session de formation régionale sur le contrôle de la qualité des traitements antiacridiens en vue de minimiser leur impact sur la santé humaine et l'environnement se tiendra en Mauritanie du 13 au 23 avril prochain. La formation aura lieu en Akjoujt, au centre de recherche et de formation du Centre de lutte antiacridienne (CLAA).

Cette formation régionale s'adresse à des stagiaires/formateurs médecins, infirmiers, environnementalistes et techniciens supérieurs de la lutte antiacridienne d'Afrique de l'Ouest qui, au terme de cette formation, mettront en œuvre les acquis dans leurs pays respectifs.

Les organismes participants sont : le CLAA, la Fondation CERES-Locustox, basée à Dakar et spécialiste des effets des pesticides sur la santé humaine et l'environnement et le Centre d'intervention antiacridienne d'urgence (ECLO) de la FAO.

### Environnement

Un plan d'action national d'élimination des emballages vides et de gestion des stocks de pesticides a été préparé par la FAO en collaboration avec la contrepartie désignée dans chaque pays. Ce plan national est en cours d'exécution depuis janvier 2005 en Mauritanie et au Sénégal et vient d'être initié au Mali, au Niger et au Tchad. Les activités de ce programme portent essentiellement sur la collecte de tous les emballages de pesticide vides, leur rinçage/destruction et leur recyclage et sur les conditions de

stockage des pesticides reçus au cours de la campagne de la lutte antiacridienne 2004.

Une campagne de sensibilisation à la non-utilisation des emballages de pesticide vides a aussi été organisée dans les cinq pays par des ONGs et les medias locaux. Les équipements et l'encadrement nécessaires à la réalisation des différentes activités de chaque plan national sont assurés par la FAO en coopération avec la contrepartie nationale.